

« Comment Dieu se manifeste-t-il à l'homme ? »

Cours n° 6 : 28 novembre 2022 / 20h-22h (visio)

Les Symboles, les confessions de foi

1. La place du *credo* dans l'ensemble de la foi

11. Le mot « symbole » : ce mot est un moyen de reconnaissance.

12. Le lieu d'énonciation du symbole de la foi : le baptême

« Un diacre descendra avec lui de cette manière : lorsque celui qui est baptisé sera descendu dans l'eau, celui qui baptise lui dira, en lui imposant la main : crois-tu en Dieu le Père tout-puissant ? Et celui qui est baptisé dira à son tour : je crois. Et aussitôt celui qui baptise tenant la main sur sa tête, le baptisera une fois.

Et ensuite il dira : crois-tu en Jésus-Christ, le Fils de Dieu, qui est né par le Saint-Esprit de la Vierge Marie, a été crucifié sous Ponce-Pilate, est mort, est ressuscité le troisième jour vivant d'entre les morts, et monté aux cieux et est assis à la droite du Père, qui viendra juger les vivants et les morts ? Et quand il aura dit : je crois, il sera baptisé une deuxième fois.

De nouveau celui qui baptise dira : crois-tu en l'Esprit Saint dans la sainte Église ? Celui qui est baptisé dira : je crois. Et ainsi il sera baptisé une troisième fois.

Ensuite quand il sera remonté, il sera oint par le prêtre de l'huile d'action de grâce avec ces mots : je t'oins d'huile sainte au nom de Jésus-Christ, et ainsi, chacun après s'être essuyé, se rhabillera et, ensuite, ils entreront dans l'Église »

(attribuée à Hippolyte de Rome, *La tradition apostolique*, IIIe/IVe siècle).

Le sens du baptême : Romains 6, 3b-11 (traduction liturgique : vigile pascale)

« Nous tous qui, par le baptême, avons été unis au Christ Jésus, c'est à sa mort que nous avons été unis par le baptême.

Si donc, par le baptême qui nous unit à sa mort, nous avons été mis au tombeau avec lui, c'est pour que nous **menions** une vie nouvelle, nous aussi, comme le Christ qui, par la toute-puissance du Père, est ressuscité d'entre les morts.

Car, si nous avons été unis à lui par une mort qui ressemble à la sienne, nous le *serons* aussi par une résurrection qui ressemblera à la sienne.

Nous le savons : l'homme ancien qui est en nous a été fixé à la croix avec lui pour que le corps du péché **soit réduit à rien**, et qu'ainsi nous **ne soyons plus** esclaves du péché. Car celui qui est mort est affranchi du péché.

Et si nous sommes passés par la mort avec le Christ, nous croyons que nous *vivons* aussi avec lui. Nous le savons en effet : ressuscité d'entre les morts, le Christ ne meurt plus ; la mort n'a plus de pouvoir sur lui. Car lui qui est mort, c'est au péché qu'il est mort une fois pour toutes ; lui qui est vivant, c'est pour Dieu qu'il est vivant.

De même, vous aussi, pensez que **vous êtes morts** au péché, mais **vivants** pour Dieu en Jésus Christ. »

13. Diversité des *credos* : le caractère historique de l'expression de la foi

- Le kérygme (par exemple en 1 Co 15,1-5)

- Les confessions de foi en formule binaire (1 Co 8,6 ; 1 Tm 2,5-6)

- Elaboration progressive des *credos* : la densification du 2^{ème} article puis du 3^{ème} article est en lien avec les conciles christologique (Nicée 325) et pneumatologique (Constantinople 381).

cf. quelques versions de *credo* en annexe 1.

14. Le rapport entre Je et Nous, entre acte et contenu, entre croyant et Église

cf. le cours précédent avec notamment Vatican II, *Constitution dogmatique sur la révélation divine, Dei Verbum*, 1965, n° 5 : « accueil de la Révélation par la foi ».

Si l'élan relève toujours d'une décision personnelle et engage un acte que chacun peut seul poser pour lui-même, le contenu est reçu de l'Église et de la Tradition ou encore des Pères dans la foi, et fondamentalement des Apôtres. Ce contenu est aussi une connaissance (cf. la thématique de Vatican I, *Dei Filius*, 1870, chap. 3 *de fide* ; voir en annexe 2) : « On doit croire d'une foi divine et catholique tout ce qui est contenu dans les saintes Écritures et dans la Tradition, et tout ce qui est proposé par l'Église comme vérité divinement révélée, soit par un jugement solennel, soit par son magistère ordinaire et universel ». Ce rapport entre contenu et acte (entre nous et je, entre Église et croyant) est insécable.

2. La structure trinitaire du *credo*

21. La forme particulière du « croire en »

cf. Mt 28, 19 ; 1 Co 6,11 ; 1 Co 12, 4-6 ; 2 Co 13,13 ; Ep 4, 4-6 ; 1 P 1,2

Extrait de l'article donné en annexe 3 : « Dans toutes les versions, la structure fondamentale est visible grâce à un triple 'croire en'. De même que la foi chrétienne naissante a inventé des mots ou en a réemployés en leur donnant un autre sens, de même elle a inventé des formules grammaticales telles que ce 'croire en'. Ce n'est pas seulement 'croire', ni 'croire que' ou 'croire à'. Ce 'croire en' cherche à exprimer, non pas la crédibilité d'une information ou d'une chose, mais la foi en Quelqu'un, en un Dieu personnel. En dessinant la structure trinitaire, le triple 'croire en' désigne le Dieu chrétien et, malgré les traductions courantes, cette désignation des trois Personnes de la Trinité n'a pas à être mise en rang d'égalité avec la fin du 3^{ème} article qui précise 'croire l'Église' ou 'croire à l'Église' ».

il était « impossible que la nouveauté chrétienne, faisant brusquement irruption dans l'aire de la culture hellénistique, ne se traduisît pas dans un certain nombre de formes de langage inédites, qui devaient d'abord apparaître aux yeux des stylistes ou même des lettrés moyens, comme autant de vulgaires barbarismes et solécismes... Le langage devait être bouleversé lui aussi ... ainsi on assista à une évolution sémantique et syntaxique qui, dans certains cas, prit les allures d'une complète révolution... car la religion nouvelle professait des idées foncièrement différentes des idées religieuses qui avaient cours dans le monde gréco-latin où elle se répandait (...). On voit par exemple certains vocables rares ou sans signification religieuse choisis à dessein pour être chargés d'un sens inédit : tel en grec le mot *agapè* (...), tel aussi en latin les mots *salus* et *salutaris* qui n'avaient jusqu'alors qu'une acception profane et assez banale ; de même *compassio* ou encore *apokalupsis* ou encore *salvator* ou encore *beatificare*... » ; Il s'agissait « d'inventer un langage à la mesure des besoins », Henri de LUBAC, *La foi chrétienne. Essai sur la structure du Symbole des Apôtres*, Paris, Aubier-Montaigne, 1969, p. 260-264.

22. Père, Fils, Esprit

Se dessine ainsi la forme trinitaire du Dieu unique, selon la foi chrétienne.

Notons la place centrale de cette affirmation trinitaire, bien au-delà de la théologie et du travail dogmatique par ailleurs nécessaires, centrale dans la vie pratique des chrétiens et de l'Église. Même si le mot 'trinité' est finalement peu employé, ce qu'il vise, un Dieu unique trine, est partout présent. En voici deux exemples : La liturgie est remplie de références trinitaires : l'exemple le plus net étant la conclusion du canon eucharistique ; Faire le signe de croix sur soi-même, sur une personne, sur un objet, rappelle certes la croix du Christ, mais manifeste aussi une approche trinitaire par la croix.

Chaque article déploie le contenu de la foi à propos d'une des Personnes : le Père, le Fils et l'Esprit Saint. Dans le même mouvement, se dessinent les actions de Dieu : créer, sauver, juger, sanctifier (voir Extrait de *Église en Haute-Loire*, décembre 2021 : « **Un commentaire du credo** » Brigitte Cholvy).

ANNEXE 1 : **Quelques textes du *credo***

Le Symbole (dit) des apôtres (cf. DzS 30)

L'histoire de la constitution de ce symbole, utilisé seulement en Occident, est longue et complexe (cf. DzS 10-30) ; en dépit de son nom, il n'est pas dû aux apôtres. Le principal point de départ est la Tradition apostolique d'Hippolyte de Rome, recueil liturgique et canonique de 215. Son nom actuel se trouve pour la première fois dans l'Épître 42 d'Ambroise de Milan vers 390. Dans sa forme actuelle, il était en usage en Gaule et à Rome depuis le X^e.

Je crois en Dieu, le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,
et en Jésus Christ, son Fils unique, notre Seigneur,
qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie,
a souffert sous Ponce Pilate, a été crucifié, est mort et a été enseveli, est descendu aux enfers,
le troisième jour est ressuscité des morts,
est monté aux cieux, est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant,
d'où il viendra juger les vivants et les morts.

Je crois en l'Esprit Saint,
à la sainte Église catholique, à la communion des saints,
à la rémission des péchés, à la résurrection de la chair,
à la vie éternelle.

Le Symbole de Nicée (325 : concile de Nicée)

(textes grec et latin en DzS 25-126)

Nous croyons
en un seul Dieu, Père tout-puissant, créateur de toutes les choses visibles et invisibles,
et en un seul Seigneur Jésus Christ, le Fils de Dieu,
engendré du Père, unique engendré c'est-à-dire de la substance du Père,
Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu,
engendré, non fait, consubstantiel au Père,
par qui tout a été fait, ce qui est dans le ciel et ce qui est sur la terre,
qui pour nous les hommes et pour notre salut
est descendu et s'est incarné, s'est fait homme,
a souffert, et est ressuscité le troisième jour,
[et] est monté aux cieux, viendra juger les vivants et les morts,
et en l'Esprit Saint.

*Ceux qui disent : "Il fut un temps où il n'était pas", et "Avant de naître, il n'était pas",
et "Il a été créé du néant",
ou qui déclarent le Fils de Dieu être d'une autre substance ou d'une autre essence
[ou créé] ou soumis au changement ou à l'altération,
l'Église catholique les anathématise.*

Le Symbole de Constantinople (381) (cf. DzS 150 pour le texte grec) :

Nous croyons
en un seul Dieu, Père tout-puissant,
créateur du ciel et de la terre, de toutes les choses visibles et invisibles ;
et en un seul Seigneur Jésus Christ, le Fils de Dieu, l'unique engendré,
engendré du Père avant tous les siècles,
lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu,
engendré, non créé, consubstantiel au Père,
par qui tout a été fait ;
qui pour nous les hommes et pour notre salut est descendu des cieux,
s'est incarné de l'Esprit Saint et de la Vierge Marie, et s'est fait homme,
a été crucifié pour nous sous Ponce-Pilate, et a souffert, et a été enseveli,
et est ressuscité le troisième jour selon les Écritures,
et est monté aux cieux, et est assis à la droite du Père,
et viendra de nouveau en gloire juger vivants et morts;
son règne n'aura pas de fin ;
et en l'Esprit Saint, Seigneur et vivifiant, qui procède du Père,
qui avec le Père et le Fils est coadoré et coglorifié,
qui a parlé par les prophètes ;
et en une seule Église sainte, catholique et apostolique.
Nous confessons un baptême pour la rémission des péchés.
Nous attendons la résurrection des morts et la vie du siècle à venir.
Amen.

Le Symbole de Nicée-Constantinople tel qu'on le récite aujourd'hui en français
(éléments fixés entre 800 et 1000, jusqu'à la séparation Orient/Occident en 1054)

Je crois en un seul Dieu, le Père tout-puissant,
créateur du ciel et de la terre, de l'univers visible et invisible.
Je crois en un seul Seigneur, Jésus Christ, le Fils unique de Dieu,
né du Père avant tous les siècles,
il est Dieu né de Dieu, lumière né de la lumière, vrai Dieu né du vrai Dieu,
engendré, non pas créé, consubstantiel au Père, et par lui tout a été fait.
Pour nous les hommes et pour notre salut, il descendit du ciel ;
par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie, et s'est fait homme.
Crucifié pour nous sous Ponce-Pilate, il souffrit sa passion et fut mis au tombeau
Il ressuscita le troisième jour, conformément aux Écritures,
Et il monta au ciel ; il est assis à la droite du Père.
Il reviendra dans la gloire, pour juger les vivants et les morts ;
Et son règne n'aura pas de fin.
Je crois en l'Esprit Saint, qui est Seigneur et qui donne la vie ;
il procède du Père et du Fils ; (*filioque*)
avec le Père et le Fils il reçoit même adoration et même gloire ;
il a parlé par les prophètes.
Je crois à l'Église une, sainte, catholique et apostolique.
Je reconnais un seul baptême pour le pardon des péchés.
J'attends la résurrection des morts et la vie du monde à venir.
Amen.

ANNEXE 2 :

Concile Vatican I, *Dei Filius*, 1870, chap. 3 : « De la foi »

Puisque l'homme dépend tout entier de Dieu comme de son Créateur et Seigneur, puisque la raison créée est absolument sujette de la vérité incréée, nous sommes tenus de rendre par la foi à Dieu révélateur l'hommage complet de notre intelligence et de notre volonté. Or, cette foi, qui est le commencement du salut de l'homme, l'Église catholique professe que c'est une vertu surnaturelle, par laquelle, avec l'aide de la grâce de Dieu aspirante, nous croyons vraies les choses révélées, non pas à cause de la vérité intrinsèque des choses perçue par les lumières naturelles de la raison, mais à cause de l'autorité de Dieu lui-même, qui nous les révèle et qui ne peut ni être trompé ni tromper. Car la foi, selon le témoignage de l'Apôtre, « est la substance des choses que l'on doit espérer, la raison des choses qui ne paraissent pas » (Hb 11, 1).

Néanmoins, afin que l'hommage de notre foi fût d'accord avec la raison, Dieu a voulu ajouter aux secours intérieurs de l'Esprit saint les preuves extérieures de sa révélation, à savoir les faits divins et surtout les miracles et les prophéties, lesquels, en montrant abondamment la toute-puissance et la science infinie de Dieu, sont les signes très-certains de la révélation divine et appropriés à l'intelligence de tous. C'est pour cela que Moïse et les Prophètes et surtout le Christ Seigneur lui-même ont fait tant de miracles et de prophéties d'un si grand éclat ; c'est pour cela qu'il est dit des apôtres : "Pour eux, s'en étant allés, ils prêchèrent partout avec la coopération du Seigneur, qui confirmait leurs paroles par les miracles qui suivaient (Mc 16,20)". Et encore : "Nous avons une parole prophétique certaine, à laquelle vous faites bien de prendre garde, comme à une lumière qui luit dans un endroit ténébreux (2P 1,19) ".

Mais encore bien que l'assentiment de la foi ne soit pas un aveugle mouvement de l'esprit, personne cependant ne peut adhérer à la révélation évangélique, comme il le faut pour obtenir le salut, sans une illumination et une inspiration de l'Esprit saint qui fait trouver à tous la suavité dans le consentement et la croyance à la vérité (Concile d'Orange II, can. 7). C'est pourquoi la foi en elle-même, alors même qu'elle n'opère pas par la charité, est un don de Dieu, et son acte est une œuvre qui se rapporte au salut, acte par lequel l'homme offre à Dieu lui-même une libre obéissance, en consentant et en coopérant à sa grâce, à laquelle il pourrait résister.

Or, on doit croire d'une foi divine et catholique tout ce qui est contenu dans les saintes Écritures et dans la Tradition, et tout ce qui est proposé par l'Église comme vérité divinement révélée, soit par un jugement solennel, soit par son magistère ordinaire et universel.

Mais, parce qu'il est impossible sans la foi de plaire à Dieu et d'être compté au nombre de ses enfants, personne ne se trouve justifié sans elle, et ne parvient à la vie éternelle s'il n'y a persévéré jusqu'à la fin. Et pour que nous puissions satisfaire au devoir d'embrasser la vraie foi et d'y demeurer constamment attachés, Dieu, par son Fils unique, a institué l'Église et l'a pourvue de marques visibles de son institution, afin qu'elle puisse être reconnue de tous comme la gardienne et la maîtresse de la parole révélée. Car à l'Église catholique seule appartiennent tous ces caractères si nombreux et si admirables établis par Dieu pour rendre évidente la crédibilité de la foi chrétienne. Bien plus, l'Église, par elle-même, avec son admirable propagation, sa sainteté éminente et son inépuisable fécondité pour tout bien, avec son unité catholique et son immuable stabilité, est un grand et perpétuel argument de crédibilité, un témoignage irréfragable de sa mission divine. Et par là, il se fait que, comme un signe dressé au milieu des nations (Is. XI. 12), elle attire à elle ceux qui n'ont pas encore cru, et elle donne à ses enfants la certitude que la foi qu'ils professent repose sur un très solide fondement.

À ce témoignage s'ajoute le secours efficace de la vertu d'en-haut. Car le Seigneur très-miséricordieux excite et aide par sa grâce les errants, afin qu'ils puissent arriver à la connaissance de la vérité, et ceux qu'il a tirés des ténèbres à son admirable lumière, il les confirme par sa grâce afin qu'ils demeurent dans cette même lumière, n'abandonnant personne, à moins d'être abandonné. Aussi la condition de ceux qui ont adhéré à la vérité catholique par le don divin de la foi n'est nullement la même que celle de ceux qui, conduits par les opinions humaines, suivent une fausse religion ; car ceux qui ont embrassé la foi sous le ministère de l'Église ne peuvent jamais avoir un juste motif de l'abandonner et de révoquer en doute cette foi. C'est pourquoi, rendant grâce à Dieu le Père, qui nous a fait dignes de participer au sort des saints dans la lumière, ne négligeons pas le salut qui est d'un si grand prix ; mais plutôt, les yeux attachés sur Jésus, l'auteur et le consommateur de la foi, gardons le témoignage inébranlable de notre espérance.